

Commerçants : préparez-vous pour les soldes d'hiver !



© 2023 Les Echos Publishing

Les prochains soldes d'hiver débuteront le mercredi 10 janvier 2024 à 8 heures pour se terminer 4 semaines plus tard, soit le mardi 6 février 2024.

Rappel : les soldes d'hiver débutent le deuxième mercredi du mois de janvier. Toutefois, lorsque le deuxième mercredi tombe après le 12 janvier, les soldes sont avancés au premier mercredi (ce qui n'est pas le cas pour les soldes d'hiver 2024).

Toutefois, les soldes se dérouleront à des dates différentes dans les départements et les collectivités d'outre-mer suivants :

- Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges : du mardi 2 au lundi 29 janvier 2024 ;
- Guadeloupe : du samedi 6 janvier au vendredi 2 février 2024 ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon : du mercredi 17 janvier au mardi 13 février 2024 ;
- La Réunion (soldes d'été) : du samedi 3 février au vendredi 1^{er} mars 2024 ;
- Saint-Barthélemy et Saint-Martin : du samedi 4 au vendredi 31 mai 2024.

Précision : s'agissant des ventes en ligne ou à distance, les soldes auront lieu du 10 janvier au 6 février 2024, quel que

soit le lieu du siège de l'entreprise.

© 2023 Les Echos Publishing